

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 20/2022

le 29 juin 2022

Modification de la dénomination cadastrale officielle du Quai d'Entre-deux-Villes

10.03.02-2205-Comm20-Denomination-quai-Roussy.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-PeilzMonsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Il a été récemment constaté que la dénomination cadastrale officielle du quai situé entre la place du Four et la limite communale avec Vevey était « Quai d'Entre-deux-Villes ». Cet intitulé s'affichait notamment sur les cartes géographiques en ligne (cartoriviera, etc.).

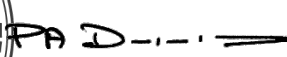
Lors de sa séance du 28 février dernier, la Municipalité a décidé de renommer cet ouvrage « Quai Emile-Louis Roussy », en la mémoire de cet illustre boéland qui a financé la création et la préservation du jardin attenant, connu sous le nom de Jardin Roussy. Le nom officiel du quai correspondra ainsi à l'usage courant.

Les démarches administratives et cadastrales étant récemment terminées, ce changement sera prochainement concrétisé par la pose de deux plaques de rues.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :


Sandra Glardon Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 23 mai 2022